

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mille vingt-quatre, le 27 mars à 19H00, le Conseil municipal de la Commune de Feytiat s'est réuni dans le lieu ordinaire de ses séances sous la présidence de M. Gaston CHASSAIN, Maire.
Nombre de conseillers en exercice : 29

Date de convocation du Conseil municipal : 21 mars 2024

Étaient présents :

Gaston CHASSAIN, Laurent LAFAYE, Catherine GOUDOUD, Gilbert ROUSSEAU, Marylène VERDEME, Nicolas BALOT, Marie-Claude BODEN, Martine LEPETIT, Alain GERBAUD, Jean-François BATIER, Danièle BARRIERE, Pascal DUGEAY, Claudette COULAUD, Christian REYNAUD, Eric GOUVIER, Marie-José ROBERT, Blanche ROUX, Magali BOISSONNEAU, Frédérique GRANET, Dimitri NIOSSOBANTOU, Chantal BOUTHINAUD, Pascal BUSSIERE, Julien MORIN, Delphine GABOUTY, Bénédicte MARCOUL-SOULIE

Étaient absents représentés :

Jean-Marie MIGNOT pouvoir à Nicolas BALOT
Jean-Jacques MORLAY pouvoir à Laurent LAFAYE
Laure ROUBERTIE pouvoir à Gilbert ROUSSEAU

Étaient absents excusés :

Jean-Marie MIGNOT, Jean-Jacques MORLAY, Laure ROUBERTIE, Céline DUPUY-LEGRAND

Secrétaire de séance : Monsieur Gilbert ROUSSEAU

N°2024/D/020 - **Objet** : Affectation du résultat 2023 Budget lotissement du Clos des Cèdres

Monsieur Gaston CHASSAIN présente aux membres du Conseil municipal la démarche d'affectation du résultat 2023, pour le budget du lotissement du Clos des Cèdres.

AFFECTATION DU RESULTAT ANNEE

2023

COLLECTIVITE : **Clos des cédres**

SECTION D'INVESTISSEMENT		SECTION DE FONCTIONNEMENT	
REPORT DEFICITAIRE N-1	56 985,23 €	REPORT DEFICITAIRE N-1	0,00 €
REPORT EXCEDENTAIRE N-1		REPORT EXCEDENTAIRE N-1	139 591,74 €
DEPENSES DE L'EXERCICE	56 985,23 €	DEPENSES DE L'EXERCICE	56 985,23 €
RECETTES DE L'EXERCICE	56 985,23 €	RECETTES DE L'EXERCICE	56 985,23 €
RESULTAT DE L'EXERCICE	0,00 €	RESULTAT DE L'EXERCICE	0,00 €
RESULTAT CUMULE DE LA SECTION	-56 985,23 €	RESULTAT CUMULE DE LA SECTION	139 591,74 €
<i>001 en dépenses</i>			
RESTES A REALISER DEPENSES	0,00 €	AFFECTATION A L'INVESTISSEMENT	56 985,23 €
RESTES A REALISER RECETTES	0,00 €	COMPLEMENT D'AFFECTATION	0,00 €
BESOIN DE FINANCEMENT	56 985,23 €	TOTAL A AFFECTER	56 985,23 €
PRELEVEMENT A EFFECTUER		REPRISE N+1 EN EXPLOITATION (002)	82 606,51 €
sur la Section de Fonctionnement	56 985,23 €		
<i>Prélèvement effectif sur la SF article 106 du BP : 56985,23€</i>			

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal décide de reprendre ces chiffres au budget primitif 2024 du budget annexe lotissement le clos des Cédres.

Le conseil adopte à l'unanimité cette délibération.

Fait et délibéré en mairie, les jour, mois et an que dessus
 Au registre sont les signatures
 Pour copie conforme
 En mairie le 27 mars



Le Maire,

Gaston CHASSAIN.